

Paris, le 14 janvier 2013,

Mission communication

Affaire suivie par
Pascale Koller
Tél. 01 44 18 53 29
Fax 01 45 55 48 49
pascale.koller@cnous.fr

69 quai d'Orsay
75340 Paris cedex 07

Communiqué de presse

Bourses et/ou logement pour la rentrée 2013 : le dossier est à constituer entre le 15 janvier et le 30 avril 2013.

Les lycéens de terminale et les étudiants qui souhaitent faire une demande de bourse et/ou de logement pour poursuivre leurs études supérieures doivent constituer un Dossier Social Etudiant (D S E) en se connectant sur le site internet de leurs Crous. Pour l'obtention d'une bourse, un simulateur leur permet de savoir immédiatement s'ils y ont droit ou pas.

Après avoir constitué leur Dossier Social Etudiant sur le site internet, ils recevront un dossier complet par voie postale. Il leur est alors conseillé de le renvoyer dans les délais les plus courts.

A noter : les étudiants qui s'inscrivent dans un établissement du ministère de la Culture et de la Communication doivent également respecter cette procédure.

A propos du Cnous et des Crous...

Au sein du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires (Cnous) et les vingt-huit Centres Régionaux des Œuvres Universitaires (Crous) constituent un réseau dont la mission sociale (aides financières) s'étend à tous les services de proximité de la vie quotidienne des étudiants (hébergement, restauration, culture...).

Contact : CNOUS –Pascale Koller : 01 44 18 53 29 - pascale.koller@cnous.fr
69 quai d'Orsay – 75340 Paris Cedex 07

*Bourses
Logement
Restauration
Social
Culture et initiatives
étudiantes
International*